Molières : plus de la moitié des théâtres privés se retirent du jeu *page 8*

- 5 DEC. 2011

LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – **N°285 – 2/12/2011**

DANS L'ACTUALITÉ

Fimalac va créer un réseau de salles

Le groupe de Marc Ladreit de Lacharrière va construire une salle de 2 500 places à Bordeaux et d'autres villes, après s'être engagé dans l'Arena de Bordeaux.

Lire page 2

Chartres : le maire ne veut plus de convention

Le théâtre de Chartres est un exemple de la fragilité des scènes conventionnées, à défaut d'un vrai label.

Lire page 3

Copie privée : le texte de sauvegarde passe à l'Assemblée

Les députés ont approuvé le texte du Gouvernement qui desserre l'étau sur la rémunération pour copie privée.

Lire page 4

Le Sénat plafonne les ressources du CNV et de l'ASTP

Contrairement aux attentes, le Sénat à majorité de gauche a confirmé la limitation des ressources des deux établissements.

Lire page 5

Danse : ArtDanThé s'internationalise

Le festival de danse de Vanves établit des échanges avec le Québec et va se décliner aux Pays-Bas.

Lire page 11

ÎLE-DE-FRANCE

Vers un Grand Paris culturel ?

Le projet du Grand Paris aura-t-il un vrai contenu culturel et qui le portera ? L'ambition métropolitaine pourrait donner des atouts aux grandes scènes de l'actuelle «périphérie».

Daniel Janicot vient de transmettre au président de la République son rapport sur le Grand Paris de la culture. Le conseiller d'État avait été missionné en janvier pour étudier les enjeux culturels ouverts par le grand projet métropolitain. Le futur réseau de métro que doit construire la société du Grand Paris pour 2025, avec ses 57 gares, va entraîner de profond bouleversements : logements, nouveaux quartiers, créations de services publics, mais aussi changements institutionnels (déjà plusieurs nouvelles communautés d'agglomération) avec leurs tensions politiques sur le partage de compétences. «*Le rapport sert à montrer en quoi le passage au Grand Paris permet de changer d'échelle pour envisager la culture*, indique Daniel Janicot. *Le Grand Paris ne se réduit pas à un métro. D'ailleurs, l'originalité, c'est que nous n'avions pas de périmètre limite.*» Pour le spectacle vivant, le rapport de Daniel Janicot s'est livré à une analyse «*détaillée*» des établissements, mettant l'accent sur la cohérence du réseau de scènes nationales, centres dramatiques et grandes scènes de ville sur la première couronne. Il confirme l'idée que le futur Grand Paris va modifier le statut de ces lieux de la décentralisation culturelle. Conçus dans l'idée d'irriguer des territoires, les voici élevés au rang de pôles d'attraction dès lors que le politique décide de ne plus tracer de frontière entre Paris et banlieue. Comme le fait observer un responsable la DRAC Île-de-France, il y a un retournement de discours : «*L'idée de faire métropole s'appuie sur la présence d'un réseau d'établissements de niveau métropolitain. Ce ne sont pas seulement le Louvre et le Château de Versailles, mais tout lieu qui attire des spectateurs n'habitant pas ou ne travaillant sur place.*»

Paris-banlieue : toujours un écart

Or les CDN et autres grandes scènes de la périphérie attirent déjà du public au-delà de leur proximité. Leur développement devrait donc être intégré aux contrats de développement territorial entre l'État et les collectivités : 21 à 22 contrats «Grand Paris» sont prévus pour l'aménagement de l'espace, l'emploi, la lutte contre l'exclusion… Hélas, du concept à la mise en œuvre, il y a toujours un fossé. Les responsables de lieux que nous avons interrogés, comme la MC 93, à Bobigny, n'ont pas été consultés. Didier Fusillier, directeur de la Maison des arts de Créteil, ne veut pas perdre espoir : «*Nous espérons que sera réalisée vraiment l'idée d'un Grand Paris culturel*», déclare-t-il. Il pointe le différentiel ▶

Une aide pour le projet du Créa à Aulnay

L'un des rares projets culturels identifié à ce jour pour espérer bénéficier de financement d'État au titre d'un contrat de développement territorial est le CREA d'Aulnay-sous-Bois. Ce centre de pratique vocale et scénique fondé par Didier Grojsman il y a vingt ans, accueille sans sélection ni audition, enfants et adultes pour une pratique du chant et des arts de la scène encadrée par des professionnels. Il est devenu un exemple d'excellence pédagogique, avec des créations de haute tenue qui tournent sur de grandes scènes. Il est hébergé à l'Espace Jacques Prévert d'Aulnay-sous-Bois, où il manque de place et voudrait, avec le soutien de la Ville, s'installer dans une ancienne ferme à réhabiliter (8 M€ de travaux) et développer ses activités, en doublant à terme son budget de fonctionnement, actuellement de 660 000 €. Il a réuni un beau panel d'ambassadeurs : Laurent Bayle, Natalie Dessay, Jacques Pornon, Jérôme Kaltenbach, Marie Drucker, Frédéric Lodéon…

de financement entre les grands établissements parisiens et ceux de la périphérie : «*Ils ont cinq fois plus de budget, avec des volumes identiques*». Comparant la MAC de Créteil et le Théâtre national de Chaillot, il ajoute : «*La MAC a 5,5 M€ de budget, Chaillot 27 millions, avec 15 000 spectateurs de différence. Par rapport à l'époque de la création de la Maison de la culture de Créteil, le monde a changé, le public a changé. En 1972, autour de la MAC, il y avait des champs. Mais pour l'instant, le projet de Grand Paris n'est porteur d'aucune promesse dans ce domaine.*» Didier Fusillier fait appel aux expériences réalisées à Berlin qui a su densifier certains pôles artistiques. Il évoque en regard les moyens dérisoires à la disposition des scènes de périphérie pour produire des expositions d'œuvres d'art numérique qui réalisent pourtant de belles tournées à l'international.

Compétition entre territoires

Mais c'est peut-être cela qui va stimuler les chantiers culturels. Par exemple, la Ville du Bourget se présente comme un des pôles d'excellence du Grand Paris et prévoit, entre nombreux autres chantiers, la construction d'«*un grand équipement culturel*». Encore est-il bien difficile d'obtenir davantage de précision auprès de la Ville. D'autres investissements déjà engagés gagneront d'emblée une place de premier choix dans l'offre culturelle du Grand Paris, comme la Philharmonie ou le futur auditorium de l'Île Seguin (Daniel Janicot a conseillé le maire de Boulogne sur l'aménagement de l'Île Seguin). En zones moins favorisées, le grand projet culturel identifié (hormis les musées) est la Villa Médicis qui doit être crée dans la Tour Utrillo, en Seine-Saint-Denis. L'idée était défendue par les maires de Clichy et Montfermeil comme un moyen de requalifier des territoires marqués par les émeutes urbaines, grâce à l'art contemporain. La tour était à l'abandon depuis vingt ans. Le ministre de la Culture a confirmé son achat par l'État. Mais beaucoup de questions demeurent sur le contenu artistique et culturel du projet et son intégration dans un quartier dit sensible.

Veiller à la mémoire des lieux

Car le rayonnement culturel n'est pas tout. La préfecture d'Île-de-France pointe deux autres axes supposés être pris en compte dans les contrats de développement territorial. D'une part la «mémoire des territoires» qui demande à prendre en compte le patrimoine matériel et l'histoire des populations afin de disposer d'un inventaire des richesses, mais aussi d'urbaniser dans un esprit de développement durable. D'autre part des équipements de proximité, notamment pour accompagner les nouveaux quartiers, devront anticiper les besoins sur quinze ans. Reste à confirmer la volonté d'investir dans la culture et à prendre en compte la spécificité des équipes déjà sur le terrain. Quant au nerf de la guerre, l'idée de mobiliser le 1% artistique, évoquée par le ministre de la Culture, reste à confirmer. ● **YVES PÉRENNOU**

FISCALITÉ

TVA à 7% : la FNCC réagit

A son tour, la Fédération des collectivités territoriales pour la Culture a pris positions contre l'augmentation de la TVA de 5,5% à 7% dans le secteur culture. «*La hausse entraînera des surcoûts qui, dans un contexte déjà d'une extrême tension, nuira aux politiques culturelles locales*», proteste son président Philippe Laurent. «*Pour ce qui est de la culture, on peut légitimement se demander si les nouvelles recettes dont l'État espère ainsi bénéficier seront vraiment proportionnées par rapport à leurs effets sur les politiques culturelles publiques. En tout état de cause, il s'agit là d'une nouvelle charge transférée sur les collectivités locales dans le domaine de la culture.*» ●

ÉQUIPEMENTS

Fimalac investit à Bordeaux en vue d'un réseau de salles

La holding Fimalac, présidée par Marc Ladreit de Lacharrière, va créer une salle de spectacles de 2 500 places à Bordeaux, prémisse d'un réseau français de salles de mêmes caractéristiques. Olivier Hibal, coordinateur des activités spectacle de Fimalac, confie : «*Nous avons identifié un besoin de salle de proximité, de type Olympia. Nous avons été sollicités par plusieurs autres villes pour un tel réseau de salles.*» Ces salles seraient un intermédiaire entre les Zénith – dont le programme semble arrivé à son terme en métropole – et les futures Arenas. Fimalac, à travers sa filiale Vega, gère déjà la patinoire de Bordeaux-Mériadeck (7 200 places), dont la délégation de service public arrive à terme en 2012. Au sud de Bordeaux, la société a aussi acquis mi-octobre 51% de la société civile immobilière propriétaire du futur Grand Arena à Floirac. Elle gèrera à partir de 2014 cet équipement adossé à un centre commercial. Gilbert Coullier Productions devait prendre une participation de 29% dans cette salle, aux côtés de Nouvelles Fonctions urbaines (29%, Ville de Bordeaux) et Arena Events SL (20%, société espagnole membre du réseau European Arena Association, associé à Live Nation et Octagon). Fimalac avait pris une participation de 40% dans Coullier Productions en 2009, et devient donc la société qui investit dans la salle polyvalente et modulable de 3 à 15 000 places. Par ailleurs, Fimalac devrait créer sous peu une filiale dédiée au spectacle vivant, qui englobera ses participations dans les salles (Vega, le Silo à Marseille, casinos Barrière, Arenas...) et dans des producteurs de spectacles (Auguri et Coullier Productions). ● **NICOLAS DAMBRE**

La future Arena de Floirac

NORD-PAS-DE-CALAIS

Un pôle des musiques actuelles en 2013

L'association des Nuits secrètes, qui organise le festival du même nom à Aulnoye-Aymeries (Nord), a été mandatée pour accompagner la création d'un pôle régional de musiques actuelles, qui sera construit à Aulnoye, dans un ancien bâtiment industriel réhabilité. «*Il y a une vraie demande du public et des groupes pour ce lieu. Nous sommes à 50 minutes de Lille et Bruxelles, mais il n'y a pas de salle de musiques actuelles proche. Situé en centre-ville, ce pôle musical sera fortement dédié à la création*», confie Sébastien Coupez, directeur de l'association Les Nuits secrètes. Deux salles devraient voir le jour fin 2013 (2 000 et 300 places debout), des espaces de répétition et d'enseignement, un centre de ressources et des lieux d'hébergement. L'agglomération Maubeuge-Val de Sambre, la Région et l'État devraient financer pour un tiers chacun ce projet évalué à environ 10 M€. L'Union européenne et le Département du Nord pourraient rejoindre le tour de table. ● **N. D.**